

Le tourisme en tant que mécanisme d'autonomisation de la femme dans la commune rurale d'Asrir, province de Guelmim, Royaume du Maroc

Malika Ait Nasser. Dr., Université Ait Melloul-Agadir

L'intérêt principal de cette recherche réside dans l'analyse globale des mécanismes qui interfèrent entre tourisme rural et projets d'autonomisation de la femme rurale, à travers la démonstration de l'existence de leur réciprocité dans la construction du projet de développement local. À cet égard, les acteurs locaux de la province de Guelmim ont-ils introduit des projets dédiés à la femme rurale dans la nécessité de mobiliser les ressources touristiques rurales pour une mise en place du tourisme rural? L'abondance des ressources touristiques dans le monde rural de la province contre la nature embryonnaire du secteur touristique pointe du doigt la responsabilité des acteurs locaux dans leur capacité à profiter des avantages de l'appui des programmes et des politiques de l'État pour stimuler ainsi le développement local à caractère humain et social. La dynamique des acteurs autour de la création des projets économiques solidaires dans le monde rural et le soutien des femmes justifient la qualité des résultats uniques des coopératives introduites dans les circuits touristiques, la mise en place du cluster des produits de terroir et le soutien des associations féminines dans la commune rurale d'Asrir.

Introduction

Dans sa volonté de faire progresser les conditions du mode de vie de la femme rurale, le développement local vient appuyer son autonomisation, malgré la divergence de la conception de la notion de développement local comme politique nationale d'intégration dynamique des zones jugées pauvres ou comme stratégie collective qui prévoit

les solutions à un dysfonctionnement (Greffé, 2002; Abramovay, 2000). Dans notre champ d'études, les projets de développement local trouvent leur raison d'être dans le tourisme rural. La culture traditionnelle et la nature constituent les principales motivations de cette catégorie de tourisme. Elle est organisée par des petites entreprises locales et valorise davantage la protection et la durabilité de l'écosystème, tout en créant des

activités secondaires relatives à la mobilisation des savoir-faire locaux et des potentialités dans ses variétés dans le secteur touristique. En fait, la gastronomie, les savoir-faire locaux et les activités de l'artisanat sont les secteurs dans lesquels prédomine une majorité de femmes rurales, ce qui demande la mise en place des organisations en coopératives et en associations féminines dédiées non seulement à la production, mais aussi à l'amélioration des conditions socio-économiques de la femme rurale. À cet égard, l'initiation des activités économiques solidaires par les acteurs locaux vient pallier les conditions socio-économiques de la femme rurale (Ait Nasser, 2022). La création des associations et des coopératives féminines dans la commune rurale d'Asir de la province de Guelmim est un exemple concret de l'autonomisation de la femme rurale, digne d'être pris en considération comme modèle de référence pour les autres communes rurales de la province.

L'initiation des activités économiques solidaires par les acteurs locaux vient pallier les conditions socio-économiques de la femme rurale

Notre travail est composé de trois parties. D'abord, le cadre théorique met en lumière la complémentarité entre la théorie et la réalité du terrain, dans la mesure où l'un trouve des réponses et des justifications à l'autre. Ensuite, les résultats et les discussions mettent l'accent sur la réalité des faits, traçant les grands traits des projets cités. Enfin, la conclusion signale des points de vue personnels sur le contexte de cette recherche.

Le retour de la problématique du tourisme rural

La problématique du tourisme rural se traduit dans la mobilisation de la pratique d'activités économiques vivrières vers une petite économie qui bénéficie de l'intérêt accordé au monde rural à partir des programmes politiques, des

investissements en économie solidaire et de l'appui des bailleurs de fonds nationaux et étrangers (Boujrouf, 2014). Cependant, Sharma (2004) confirme que tout projet touristique dans le monde rural n'est pas considéré «rural»; il doit, cependant, faire partie du tissu rural, et employer les ressources territoriales, ainsi que les compétences locales. Autrement dit, le projet est invité à introduire les autres projets présents sur le territoire, en les organisant dans des relations d'échanges commerciaux.

Il mobilise donc à la fois l'activité des secteurs annexes (transport, produits de terroir, restauration, etc.) et les besoins du projet touristique en produits locaux demandés par les touristes clients du tourisme rural dans ce qu'on appelle un «système de production local» (SPL) (Veltz, 2014; Sharma, 2004; Lamara, 2009). Le SPL est un tout caractérisé par le rapprochement entre des unités de production (coopératives, complexe d'artisanat, unités touristiques, etc.) qui entretiennent entre elles des relations (marchandes, formelles, informelles, etc.) résultant de la nature du fonctionnement des échanges, ainsi que des biens et des services. Un tel échange crée une synergie entre ceux qui existent dans la filière (agriculteurs, coopératives, producteurs industriels) et ceux qui, d'une manière directe ou indirecte, interviennent dans la filière et participent à l'évolution de l'activité touristique.

Le développement local et l'autonomisation de la femme

Le développement local peut tout simplement être conçu comme un projet qui, dans ses principes, vise la création de synergies entre les potentiels du territoire (ressources naturelles), les relations sociales (dynamisme d'acteurs, richesses culturelles des populations locales, normes, etc.) et l'organisation institutionnelle dans ses orientations de l'aménagement du territoire (infrastructures de communication,

grandes orientations économiques, programmes spécifiques pour certaines parties du territoire comme les zones rurales) (Gourija, 2007).

Le développement local peut tout simplement être conçu comme un projet qui, dans ses principes, vise la création de synergies entre les potentiels du territoire, les relations sociales et l'organisation institutionnelle

D'après Chevalier (1999), l'élaboration d'un projet de développement se définit à partir de deux difficultés, à savoir: d'une part, la détermination de l'élément autour duquel le plan du développement est réalisé—laquelle se manifeste clairement dans les contraintes liées à la fois à la détermination des failles du dysfonctionnement et à la proposition adéquate des moyens à mettre en œuvre afin de débloquer la situation; et, d'autre part, la vocation institutionnelle, qui parvient au niveau de la phase de la réalisation du projet et qui exige un cadre institutionnel pour faciliter l'engagement des plans d'action, partageant ainsi les responsabilités entre les acteurs sollicités. Comme exemple de projet, l'économie solidaire offre une solution parmi d'autres; à partir du constat qu'elle fait appel à plusieurs facteurs humains, culturels et économiques, elle vient solliciter l'implication de plusieurs acteurs aux profils professionnels divergents autour des projets qui mettent la population vulnérable au centre de ses intérêts (Zaoual, 2008; Zaoual, 2011).

L'autonomisation ou l'*empowerment* (Sofield, 2010) de la femme favorise le développement local par la prise de conscience des inégalités arbitraires et de la non-équité économique dans le monde rural. Pour une citoyenneté plus libre et plus autonome, la liberté de choix et l'implication dans les prises de décisions assurent un environnement égalitaire, des valeurs culturelles émancipatrices et une meilleure gestion de la croissance touristique (Sen, 1999; Reysoo, 2004). Les projets de coopératives représentent, selon des conditions qui sont à préciser, un bon moyen d'intégrer les femmes

dans l'exercice d'une activité rémunérée qui leur permet aussi de prendre des décisions et d'accéder à un statut social différent. La réalité de plusieurs coopératives prône l'amélioration du statut des femmes, en leur permettant de sortir de chez elles, d'être alphabétisées et formées, d'avoir un emploi et un revenu, même modeste. En conséquence, les différentes formes de pratiques de l'économie sociale et solidaire permettent aux femmes d'aller au-delà de leur vulnérabilité. Ces activités génératrices de revenus entraînent, à la fois, une augmentation de l'*empowerment* individuel et collectif des femmes, ainsi que le développement de leurs communautés. Les associations féminines constituent non seulement un lieu où les femmes peuvent acquérir une certaine autonomie économique, mais aussi un véritable espace de liberté et d'échange leur permettant de sortir de l'isolement, d'avoir de nouvelles compétences (Romagny et Guyon, 2009; Lazrak, 2015).

Proximité géographique ou d'acteurs?

La proximité géographique ne donne pas l'unique explication de la présence ou de l'absence des projets touristiques.

D'après la présentation graphique réalisée à partir des données collectées auprès des acteurs locaux interrogés, la commune d'Asrir (située à 28 km du centre) est la commune rurale la plus exploitée au niveau des projets touristiques (voir figure 1). Elle est concurrente non seulement au niveau du monde rural—si on prend l'exemple des deux communes rurales les plus proches du centre d'Abaynou (à 15 km du centre) et de Fask (à 25 km du centre)—, mais aussi de la commune urbaine, de par la proximité de ses acteurs et de ses services dans la réception de l'information et le nombre des projets subventionnés.

La commune de Fask représente des opportunités touristiques qui demandent la création d'espaces touristiques permettant la valorisation des produits du terroir pour le développement

du tourisme écologique et la promotion d'un produit touristique d'agrotourisme et d'artisanat. Cependant, la pauvreté dans les communes rurales de Fask et d'Amtdi est liée à l'absence d'activités économiques, à la pauvreté de l'agriculture et à la mauvaise exploitation des ressources naturelles riches, ce qui expliquerait la contradiction entre abondance des ressources touristiques et naturelles. Ceci dit, les conditions socioéconomiques de la femme rurale ne doivent pas être limitées par le contexte géographique, mais par la proximité des services, des «acteurs» et l'intégration de la femme dans des projets de l'économie sociale.

constitutifs de la demande en tourisme rural. La gastronomie locale, en tant que produit touristique, est également fondée sur la production des produits du terroir liés aux savoir-faire de la femme rurale. Les savoir-faire locaux et la variété de la production agricole ont un impact sur la production d'artisanat fondée sur les produits locaux à caractère agricole et nécessitent l'introduction des coopératives dans les circuits touristiques et dans le système de production local (SPL).

Dans le cadre du partage d'intérêts entre le projet et son environnement, l'échange des services entre les unités économiques et les professionnels de tourisme locaux exprime

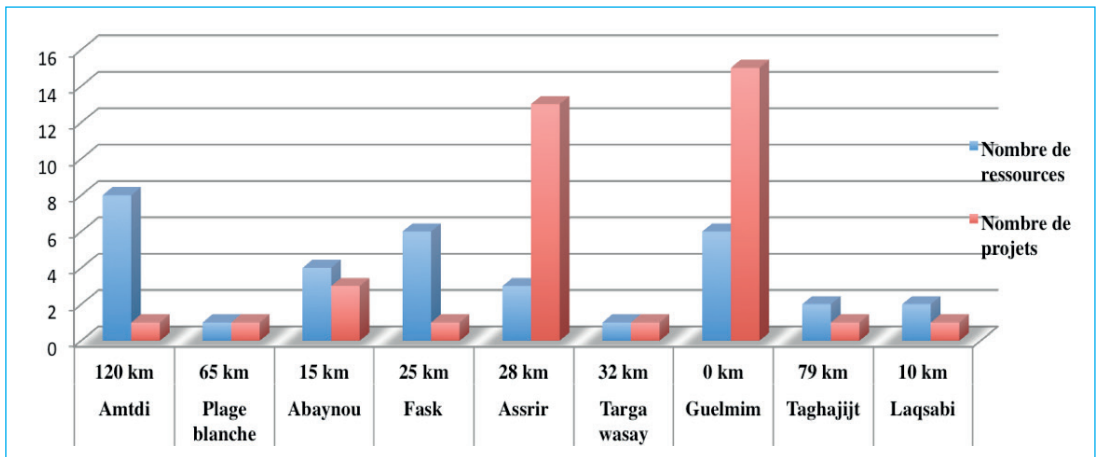


Figure 1: Ressources touristiques et projets de la zone.

Relation entre le tourisme rural et la femme rurale d'Asrir

Cette forme de tourisme cible en général la clientèle associative sensible aux problèmes de développement communautaire. Cependant, les touristes favorisent le tourisme rural dans le cadre de la création de liens socioculturels avec la population locale en tant que découverte de l'homme dans sa nature et ses valeurs. Et, en outre, dans la relation de l'agriculture avec le secteur touristique, les produits du terroir dans les filières agricoles font partie des éléments

les externalités économiques positives qu'un projet touristique peut engendrer. L'unité d'hébergement touristique Gîte Maison Nomades dans la commune d'Asrir intègre la philosophie de partage d'intérêts à travers la mobilisation de plusieurs activités locales. Elle fait appel aux compétences locales en cuisine (femmes locales), afin de répondre aux exigences des touristes concernant leur demande de gastronomie locale, de produits du terroir des coopératives féminines comme le couscous, la *megli* (farine d'orge torrifiée), le miel, l'huile d'argan, les dattes, etc. De même, les fruits et les légumes

cultivés par les locaux constituent la source alimentaire de la restauration du gîte. Les articles d'artisanat comme la tente et le tapis, ainsi que les ustensiles, proviennent aussi bien des coopératives féminines que des artisans locaux. En somme, les interdépendances entre le projet touristique et les autres acteurs secondaires renforcent le va-et-vient des échanges économiques, dont font partie les compétences des femmes locales, où le concept gagnant-gagnant est le plus sollicité.

Exemples des projets dédiés à l'autonomisation de la femme rurale:

- la construction d'une grande unité de produits dérivés du cactus: la coopérative des femmes des oasis de Tighmert est porteuse de projet;
- la construction de Dar Lfarha, un espace très vaste pour la fabrication des tapis traditionnels mis à la disposition de la coopérative féminine Kafila et pour la réalisation d'un point de vente pour les produits du terroir;
- la coopérative féminine Kafila: créée en mai 2009, elle compte, parmi ses activités économiques solidaires principales, la production des articles d'artisanat local (les tentes et les tapis sahraouis). Avec le soutien des acteurs locaux et des ONG, et pour diversifier leurs productions, les femmes de la coopérative ajoutent à leur activité la fabrication des produits cosmétiques naturels utilisés par la femme sahraouie. Cette association a des participations dans des rencontres locales (salon d'artisanat, salon agricole, touristique, etc.) et internationales pour la promotion des produits de la coopérative et la culture hassani (thé, danse, habillement, etc.). On cite sa présence à la rencontre *Settimana della Cultura Islamica* qui a eu lieu à Rome du 19 au 28 mai 2012. La promotion et la commercialisation des articles de la coopérative se font à travers la vente directe auprès des touristes des unités touristiques locales

ou des visiteurs de la coopérative, qui est déjà introduite dans le circuit touristique pour la commune d'Asrir. En tant que membre de l'association COS, la coopérative entretient des relations commerciales avec le cluster COS qui garantit la gestion, la vente des produits et la formation pour la coopérative. La coopérative doit sa réussite non seulement à ses savoir-faire en artisanat, au travail d'équipe des membres de la coopérative, aux réseaux noués, aux expériences et aux atouts de la commune, mais aussi à l'engagement des acteurs locaux qui ont donné naissance à cette coopérative et à leur participation à suivre son évolution vers l'entreprenariat;

La coopérative doit sa réussite non seulement à ses savoir-faire en artisanat, au travail d'équipe des membres de la coopérative, mais aussi à l'engagement des acteurs locaux

- la création en 2011 du Cluster des Oasis du Sahara (COS): unique comme projet dans le royaume, l'association Cluster des Oasis du Sahara (COS) fédère un ensemble de coopératives féminines qui ont comme activité de base un produit quelconque du terroir (miel, couscous, huile, dattes, etc.). Sa raison d'être provient de la volonté et de la nécessité de remédier aux problèmes de qualité, d'emballage et de commercialisation des produits de terroir enclavés dans leur lieu de production, ainsi qu'aux problèmes liés à leur vente;
- le GIE ou «l'artisanat du Maroc saharien»: le Groupement d'intérêts économiques, nommé «l'artisanat du Maroc saharien», a vu le jour grâce à la contribution du Programme de développement territorial durable des provinces du sud (POS), mené par l'Agence du Sud, le PNUD et l'appui des partenaires du programme MDGF-Culture (PNUD, UNESCO, ONUDI, ONU Femmes, FNUAP). Ce projet participe à la promotion du travail de la femme

et à la valorisation des savoir-faire locaux en productions d'artisanat. Le GIE est composé de quatre coopératives en vannerie à Akka, de deux coopératives spécialisées dans la fabrication des tentes à Asrir et dans la province d'Assa, et d'une coopérative spécialisée dans la vannerie et les tapis à Assa. Il est présidé par la présidente de la coopérative Kafila (de la commune d'Asrir) pour ses qualités en gestion des activités de la coopérative, ses compétences communicatives et ses expériences. Dans son cadre juridique, le GIE contient un registre de commerce qui permet la commercialisation de ses produits pour les grandes commandes d'une clientèle étrangère et nationale.

Conclusion

La mise en place du tourisme rural ne constituera en aucun cas une mono-activité économique pour la région, mais plutôt une activité complémentaire qui s'inscrit dans le cadre d'un projet de développement local. Il constituera une activité génératrice de revenus, afin de répondre aux mutations du contexte socioéconomique local et régional, nécessitant ainsi un nouveau repositionnement des zones désertiques dans leur contribution à la promotion socioéconomique de leur population. Ceci dit, l'activité touristique accompli, dans sa mise en pratique dans des projets escomptés, un ensemble de critères inspirés de la durabilité de l'activité touristique. Il s'agit, d'une part, du maintien de la biodiversité et de la protection du patrimoine culturel matériel et immatériel, non dans le but de «folkloriser» la richesse culturelle, mais de contribuer à sa valorisation, à sa communication et à sa conservation pour les générations futures. D'autre part, l'équité sociale dans la recherche d'une répartition large et juste des bénéfices socioéconomiques du tourisme pour la communauté locale participe à l'amélioration des opportunités d'emploi intégrant la femme

rurale dans sa contribution via les coopératives et les associations féminines. Tout en parlant de la femme rurale, le développement de ses conditions par la création des coopératives encourage la femme dans la commune rurale d'Asrir à participer à la prise de décision dans les douars de cette commune. Le passage de la femme de cette commune du stade de l'assistanat à celui de l'entrepreneuriat, avec l'exemple de la coopérative de couscous et des tentes qui a pu créer sa propre entreprise, est notable. La participation dans les projets, les réunions, les programmes change la position de la femme, qui devient autonome, et sa participation dans la vie politique pour l'élaboration du Plan communal de développement (PCD). La reconnaissance socioéconomique et familiale de la femme s'est développée après 2007, alors qu'avant cette date, sa présence dans le tissu socioéconomique et politique n'existait pas.

Il s'agit du maintien de la biodiversité et de la protection du patrimoine culturel matériel et immatériel, non dans le but de «folkloriser» la richesse culturelle, mais de contribuer à sa valorisation

Références

- ABRAMOVAY, R., «Funções e medidas da ruralidade no desenvolvimento contemporâneo», *Texto para Discussão*, n° 702, Rio de Janeiro, IPEA, 2000, pp. 104-147.
- AIT NASSER, M., «Capabilité, Acteur et Tourisme: une nouvelle lecture de la province de Guelmim», Marrakech, Imprimerie El Watania, 2022.
- BOUJROUF, S., «Ressources patrimoniales et développement des territoires touristiques dans le haut atlas et les régions sud du Maroc», *Journal of Alpine Research / Revue de géographie alpine* [en ligne], 102-1, 2014.
- BOUJROUF S. et W. TABBAA, «Tourisme et pauvreté», Paris, Édition Des Archives Contemporaines, 2011.
- CHEVALIER, B., *Planification par projet et organisation des territoires*, Paris, L'Harmattan, 1999.

- GREFFE, X., *Le développement local*, Paris, Éditions de l'Aube, 2002.
- GOURIJA S., «Tourisme et développement durable: quelles conjugaisons? Expérience du Maroc», thèse doctorale, Université d'Antwerpen, 2007.
- LAMARA, H., «Les deux piliers de la construction territoriale: coordination des acteurs et ressources territoriales», *Développement durable et territoires* [en ligne], 2009, disponible sur le site: <http://developpementdurable.revues.org/8208>.
- LAZRAC, A., *Empowerment et Économie sociale et solidaire*, Londres, Presses Académiques Francophones, 2015.
- ROMAGNY, B. et M. GUYON, «Des souks aux marchés internationaux. La valorisation économique de l'huile d'argan marocaine: un cas d'école des contradictions du développement durable», Colloque International «Localiser les produits: une voie durable au service de la diversité naturelle et culturelle des Suds?», Paris, 2009.
- REYSOO, F., *Genre, pouvoir et justice sociale*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2004.
- SOFIELD, T.H.B., *Empowerment for Sustainable Tourism Development*, Londres, Éditions Emerald, 2010.
- SHARMA, K., *Tourism and Economic Development*, New Delhi, Éditions Sarup & Sons, 2004.
- SEN, A., *Development as Freedom*, New York, University Press, 1999.
- ZAOUAL, H. et T. DAGHRI, *Économie solidaire et développement local, vers une démocratie de proximité*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- ZAOUAL, H., «Management situé et développement local», dans *Marché et organisations*, n° 7, 2008, pp. 17-35.
- VELTZ, P., *Mondialisation, villes et territoires: l'économie d'archipel*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014.



Members of the Asociación Juvenil Talasa.